

# Stage de Sevillanas avec Carlos Ruiz

Samedi 10 mars 2012

## Bulletin d'inscription à retourner à :

Sophie Chaillou, Association Lib'Arte  
57 avenue de Paris - 94800 Villejuif

## Lieu et horaires du stage :

Samedi 10 mars de 14h à 16h  
Studio l'Envol, 40 rue de la Folie Régnault - 75011 Paris  
M° Philippe Auguste, Père Lachaise ou Voltaire.

**Comment s'inscrire :** Ce bulletin d'inscription doit être rempli lisiblement et retourné avec le paiement correspondant à : **Lib'Arte, 57 avenue de Paris, 94800 Villejuif ou remis en main propre lors des cours de l'association.** Nous vous prions de ne pas envoyer d'inscription sous pli recommandé, celle-ci pourrait ne pas être prise en compte. Le bulletin doit comporter la mention manuscrite «Lu et approuvé» et la signature du stagiaire (ou des parents, pour les mineurs).

**Règlement :** Aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement du montant total du stage. Le règlement peut s'effectuer en espèces (remise en main propre) au début ou à la fin des cours de l'Association, ou par chèque.

## Conditions d'inscription

**Les places sont limitées :** les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée des dossiers d'inscription. Les inscriptions partielles seront prises en compte dans la limite des places disponibles : priorité sera donnée aux stagiaires inscrits pour toute la durée du stage. **Aucune inscription ne sera acceptée sur place pendant le stage.** Le stagiaire doit être couvert par une assurance responsabilité civile et doit pouvoir fournir une attestation médicale d'aptitude à la pratique de la danse.

**Remboursement :** Aucun remboursement ne sera effectué, sauf en cas d'incapacité physique attestée par un certificat médical fourni dans les délais raisonnables (au plus tôt 3 jours avant la date de début du stage, au plus tard 3 jours après la date de fin du stage). Aucun remboursement total ou partiel ne sera accordé suite à l'abandon ou l'arrêt du stage, en cas de retard ou d'erreur sur les adresses et horaires du stage. En cas d'annulation du stage par l'Association, les chèques seront retournés et les paiements remboursés.

**Règlement intérieur :** Il est obligatoire d'appliquer de l'adhésif sur les clous des chaussures afin de ne pas dégrader le tapis de danse. Il est interdit de filmer, prendre des photos ou effectuer tout autre acte d'enregistrement sonore ou visuel, sauf autorisation spéciale de l'Artiste et de la Présidente de l'association. Le manquement à ces règles pourra provoquer l'exclusion définitive du stage. **Seules les personnes inscrites au stage peuvent assister au cours** et accéder à la salle de danse. Pour des raisons d'assurance, seuls les adhérents de l'association pourront être admis de manière exceptionnelle à assister à un cours auquel ils ne participent pas. L'Association se réserve le droit de modifier l'organisation du stage (horaires, lieu, artiste), sans qu'aucun remboursement ne puisse être demandé.

## Bulletin d'inscription

Prénom.....

Nom.....

Adresse.....

CP, ville.....

Tél.....

Mail.....

## Je m'inscris au stage de Sevillanas

Samedi 10 mars 2012 (2h de stage)

Tarif :

25 € le stage /20 € pour les participants aux stages précédents.

Adhésion annuelle à l'association : 15 euros

Montant dû : .....

Mention manuscrite «**Lu et approuvé**»

Signature, date :